

RAPPORT N° 05/4-07
au Conseil Municipal

OBJET

RUE DU STADE DE L'EST

TRAVAUX DE SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE DE PRIMA

APPROBATION DE L'OPERATION ET DU PLAN DE FINANCEMENT

AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DU DEPARTEMENT
AU TITRE DU CONTRAT D'AIDE AUX COMMUNES 2005/ 2007

Le Département a alloué à Sain-Denis une enveloppe globale de 7 268 352,00 € au titre du Contrat d'Aide aux Communes pour les années 2005 à 2007. Dans ce cadre, la Commune a la possibilité de financer des projets qui répondent à certains critères et qui rentrent dans certains domaines comme celui des écoles.

La Commune souhaite engager des travaux de sécurité aux abords de l'Ecole de Prima et se propose de financer l'opération au titre du CAC.

Afin de sécuriser la sortie de l'Ecole de Prima sur la Rue du Stade de l'Est, et notamment la traversée piétonne de cette voie, des travaux de remplacement de garde-corps aujourd'hui vétustes et la mise en place d'un dispositif de ralentissement des véhicules, tels que coussins berlinois, sont nécessaires.

Plan de financement prévisionnel

- Estimation du projet	27 649,77 € HT,
- participation du Département	23 502,30 € HT,
- part de la Commune	4 147,47 € HT.

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver le projet,
- d'approuver le plan de financement correspondant,
- de m'autoriser à solliciter la subvention auprès du Conseil Général.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 05/4-07
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 mai 2005

OBJET

RUE DU STADE DE L'EST

TRAVAUX DE SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE DE PRIMA

APPROBATION DE L'OPERATION ET DU PLAN DE FINANCEMENT

**AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DU DEPARTEMENT
AU TITRE DU CONTRAT D'AIDE AUX COMMUNES 2005/ 2007**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 05/4-07 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet des travaux de sécurité aux abords de l'Ecole de Prima.

ARTICLE 2

Approuve le plan de financement correspondant :

- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| - estimation du projet | 27 649,77 € HT, |
| . participation du Département | 23 502,30 € HT, |
| . part de la Commune | 4 147,47 € HT. |

BOULE

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à solliciter la subvention attendue du Département au titre du CAC 2005/ 2007.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **25 MAI 2005**

